



Titre Gestionnaire de paie

<p>Objectifs : Etre capable de :</p> <ul style="list-style-type: none">- Assurer la tenue et le suivi du dossier social de l'entreprise- Assurer la gestion de la paie et les déclarations sociales <p>Validation / certification :</p> <ul style="list-style-type: none">■ Formation diplômante■ Titre Professionnel du Ministère du Travail Gestionnaire de paie de Niveau 5	<p>Conditions d'entrée :</p> <ul style="list-style-type: none">- Niveau 4 secteur administratif et/ou gestion ou 3 ans d'expérience professionnelle- Organisation rigueur et discrétion <p>Durée : 660 heures de formation</p> <ul style="list-style-type: none">- Selon les pré-requis et tests de positionnement- Durée préconisée en contrat de professionnalisation : 16 mois soit 6 jours de formation par mois
<p>Secteurs d'activités : tous secteurs d'activités Principaux métiers : technicien-ne de paie - assistant-e paie - collaborateur-riche paie - comptable spécialisé-e paie</p>	

Programme :

- **CCP 1 : Assurer la tenue et le suivi du dossier social de l'entreprise**
→ **240 heures**
 - Analyser et assurer la gestion des informations liées aux relations de travail
 - Collecter les informations et traiter les événements liés au temps de travail du personnel
 - Assurer les relations avec le personnel et les tiers
- **CCP 2 : Assurer la production de la paie et élaborer les données de synthèse**
→ **315 heures**
 - Réaliser et contrôler les bulletins de salaire
 - Etablir et contrôler les données de synthèse à partir de la production des bulletins de salaire
- **Module transversal**
→ **105 heures**
 - Intégration et présentation de la formation
 - Sensibilisation Egalité Femme/Homme
 - Projet professionnel et TRE
 - Accompagnement individuel et remédiation
 - Visites de stage
 - Évaluation en cours de formation
 - Préparation et présentation à l'examen